Procès verbal du conseil extraordinaire « Sécurité »
des écoles de La Salvetat Saint Gilles
Jeudi 8 septembre 2 016

Etaient présents :
Ecoles : Bertrand Cécile, Grimal Bénédicte, Guyot Line, Voiselle Virginie, directrices ; Barcet Anne-Caroline, Chalies Valette Anne-Marie, Lépineux Fabienne, Martinez Anne-Marie, Maylin Virginie, Naud Isabelle, Robineau Serrano Sandrine, enseignantes.
DDEN : Collin Christiane
Mairie : M. Ardériu, Maire, Mme Andrau, adjointe, M Sost, DGS, Mme Houzelle, secrétaire aux affaires scolaires, Mme Le Bolloch, policière municipale.
Service enfance, ALAE : Zamora Nathalie, coordinatrice
RPE : Da Costa Magali, Daumas Aurélie, Dupré Anthony, Léger Christelle, Lesire Charles, Martinet Anne.

La séance commence à 17h par un tour de table de présentations. Les directrices mèneront successivement la réunion.

I Point sur les mesures de sécurité renforcées dans les écoles et aux abords :

Une circulaire parue le 24 août est rappelée par notre Inspecteur de l'Education nationale lors de la réunion de directeurs le 31 août. Il s'agit d'appliquer des mesures avec rigueur et d'intégrer un certain nombre de comportements. Les écoles doivent rester accueillantes pour les élèves et ouvertes aux familles, tout en exerçant un contrôle sur les entrées.
Le 31 août, le Rectorat a fait un test technique où chaque directeur a reçu un signal d'alerte par SMS. Cet exercice a été satisfaisant.

II Application des mesures le jour de la rentrée :

Les conditions d'accueil des élèves et de leurs parents le jour de la rentrée ont donc été revues par chaque équipe :
- pour les deux écoles élémentaires qui se sont concertées, seuls les parents des élèves de CP ont pu entrer dans la cour (Trois Chênes) ou les classes (Condorcet) pour accompagner leurs enfants, après un contrôle d'identité et des sacs par les directrices. Mme Zamora a participé à ce contrôle aux Trois Chênes. Ces mesures ont été affichées la veille de la rentrée, les RPE des Trois Chênes ont également relayé l'information.
Bilan : aux Trois Chênes, seul le grand portail de la cour a été utilisé et le filtrage des parents a entraîné une affluence importante devant l'entrée. Si ces modalités sont reconduites l'année prochaine, il faudra penser à utiliser deux entrées distinctes (CP et parents/enfants seuls).
A Condorcet, deux files d'entrées ont été organisées, il n'y a pas eu de problème.

- en maternelle :
  - Aux Petits Lutins, tous les parents ont pu entrer après contrôle effectué par la directrice. Pendant quinze jours ne rentreront plus que les parents des PS . Le contrôle continuera d'être effectué par la directrice et une ATSEM.
  - A Marie Curie, les nouvelles mesures ont été affichées la veille de la rentrée, et une annonce au micro a été faite le matin même. Les parents ont été autorisés à accompagner leurs enfants dans les classes le jour de la rentrée; le contrôle d'identité a été fait par 2 ATSEM et 1 enseignante au portail. A partir du lundi suivant la rentrée, plus aucun parent n'a été autorisé à entrer dans les locaux. Le filtrage a cependant toujours lieu au portail par 2 ATSEMs, matin et soir. Une note d'informations sur ces mesures a été distribuée dans les cahiers le jour de la rentrée.

Les RPE pensent que, globalement, la rentrée s'est bien passée dans chaque école. L'ensemble des parents a compris et appliqué ces nouvelles mesures.

III Points à améliorer :

Les écoles et les RPE font part des problèmes rencontrés et recherchent des solutions.

M le Maire en prend note et nous informe que M. Vidis, responsable de la police municipale, est en charge du dossier sécurité à La Salvetat et que l'on peut s'adresser à lui pour toute demande d'aide.

L'adjudant chef M Carayol, de la brigade de gendarmerie de Plaisance, est passé dans les écoles pour relever les dispositifs mis en place et noter les points à améliorer.

Il apparaît que, sur notre commune, le point essentiel à améliorer se trouve dans le lien à assurer entre l'ALAE et l'école sur l'école Marie Curie : l'accueil dans les bâtiments ne peut se faire car l'ALAE n'a pas de visuel que ce soit sur le portillon blanc du fond de la cour ou sur le portail bleu (entrée principale). Depuis la rentrée, les parents rentrent par le portail bleu, avec un filtrage effectué par une animatrice ou par la responsable de l'ALAE (obligeant cette dernière à être présente au portail pendant tout le temps d'accueil des enfants). La création d'une entrée à l'arrière des bâtiments ALAE permettrait de régler ce problème. Madame ZAMORA et Madame VOISELLE rappellent le caractère urgent de cette demande ; l'ALAE doit pouvoir disposer d'une entrée indépendante.

A Condorcet, pour éviter les attroupements le mercredi et le soir, au niveau du portail extérieur, une demande sera faite aux parents pour que seuls les parents des CP/CE1 entrent, les autres pouvant rester derrière la clôture en attendant leurs enfants.

La directrice de l'école Marie Curie demande à Monsieur le Maire de bien vouloir rappeler au personnel de service de nettoyage (ATSEMs de l'école le matin) de fermer à clé toutes les portes trop souvent laissées grandes ouvertes et non surveillées. Malgré de nombreux rappels (de la directrice), les ATSEMs continuent à les laisser ouvertes le matin.

IV Actions attendues au cours de l'année :

Les directrices rappellent les quatorze actions listées dans la circulaire :ces points sont explicités et commentés par l'ensemble des participants.
- consignes « vigipirate » affichées aux entrées des écoles ;
- connaître et respecter les consignes en vigueur ;
organiser l'accueil aux entrées des écoles ;
- effectuer un contrôle visuel des sacs avec consentement des propriétaires : s'ils s'y refusent, leur entrée sera interdite, la fouille n'étant autorisée que par un officier de police judiciaire ou le Maire ;
- vérification de l'identité des personnes inconnues ;
- fluidifier au maximum les abords des accès ;
- faire du lien avec le périscolaire pour mieux contrôler les flux d'élèves ;
- coordonner les temps scolaires et périscolaires ;
- signaler tout comportement ou objet suspect ;
- présenter les mesures de sécurité aux équipes scolaires ;
- informer les parents d'élèves ;
- mettre à jour le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) de l'école et rappeler les trois exercices prévus (dont un avant les prochaines vacances sur le thème « attentat-intrusion ») ainsi que les conduites à tenir (élèves et parents) ;
- contacter la mairie pour d'éventuels travaux à prévoir pour renforcer la sécurité des élèves ;
- organiser les trois exercices PPMS pendant l'année scolaire (dates fixées d'ores et déjà sur chaque groupe scolaire).

Pour terminer, Mme Collin, DDEN, intervient : « Vous avez fait ce qu'il fallait ! L'application de ces mesures sera peut-être plus difficile à mettre en place en maternelle où les parents ont l'habitude d'entrer dans les écoles, mais dans l'ensemble, les parents devraient comprendre. »

Lors des réunions de rentrée, chaque directrice a explicité les mesures de sécurité aux parents et a présenté la documentation mise en ligne par le Ministère de l'Éducation Nationale (Guide pour les parents d'élèves).

Séance levée à 18h.

Secrétaire : Bénédicte Grimal
Directrices : Cécile Bertrand, Bénédicte Grimal, Line Guyot, Virginie Voiselle.

Pour les directrices : L. Guyot